



Société anonyme au capital de 549 072 620 dinars
divisé en 54.907.262 actions nominatives de 10 dinars chacune
Siège social : Immeuble le Dôme, Rue du Lac Léman, les Berges du Lac 1053, Tunis

RC : B01100672013 - MF : 1299178/L/A/M/000

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité individuel du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ainsi que le rapport d'activité consolidé du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport général et le rapport spécial des commissaires aux comptes, **approuve** les états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 se soldant par un total bilan de **597 805 271** Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net de **27 085 130** Dinars Tunisiens et décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2015 de la manière suivante :

Résultat 2015	27 085 130
Report à nouveau	404 970
Résultat disponible	27 490 100
Réserve légale	(1 374 505)
Bénéfices distribuables	26 115 595
Dividendes	(24 708 268)
Report à nouveau	1 407 327

Les dividendes, dont la distribution est décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire, correspondent à un dividende de **0.450** Dinars Tunisiens par action. Le paiement aura lieu à partir du 30/06/2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes afférent aux états financiers consolidés, approuve lesdits états se soldant par un total bilan de 405 512 774 Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net consolidé part du groupe de 40 048 335 Dinars Tunisiens.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité, la somme globale annuelle de 36 000 Dinars Tunisiens, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2016 et aux membres du Comité Permanent d'Audit en rémunération de leur activité, la somme globale annuelle de 32 000 Dinars Tunisiens pour l'exercice 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

Après avoir constaté l'arrivée du terme du mandat des Administrateurs suivants :

1. **Monsieur Mohamed MEDDEB**
2. **Madame Houeïda NASRA MEDDEB**
3. **Madame Nadia MEDDEB DJILANI**
4. **Monsieur Mohamed Ali MEDDEB**
5. **Madame Cyrine MEDDEB ABIDI**
6. **Monsieur Ahmed MEDDEB**
7. **Monsieur Boubaker MEHRI**
8. **Monsieur Slaheddine LADJIMI, Administrateur Indépendant**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler leur mandat pour une durée de 03 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les Administrateurs, présent à l'Assemblée acceptent le renouvellement de leur mandat et déclarent ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance prévues par la loi et déclarent accepter les fonctions d'administrateurs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité

HUITIEME RESOLUTION

Après avoir constaté l'arrivée du terme du mandat des Commissaires aux Comptes suivants :

Le Cabinet M S LOUZIR - SARL, représentée par Monsieur Mohamed LOUZIR, titulaire du registre de commerce n° : B119871997.

Le Cabinet FINOR, Société d'expertise comptable SARL, représentée par Monsieur Karim DERUICHE, titulaire du registre de commerce n° : B1114411996.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler leur mandat pour une durée de 03 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les Commissaires aux Comptes, présent à l'Assemblée acceptent le renouvellement de leur mandat et déclarent ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance prévues par la loi et déclarent accepter les fonctions d'administrateurs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport présenté en application des dispositions des articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales et concernant les fonctions occupées par les administrateurs, le Président Directeur Général et les Directeurs Généraux Adjoints dans d'autres sociétés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal ou à son mandataire, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à **18 heures**. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président, le Secrétaire de séance, les Scrutateurs et les Administrateurs.



Bilan après affectation du résultat comptable de l'année 2015

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2015
BILAN
(Montants exprimés en dinars)

ACTIFS	<u>Notes</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	<u>Notes</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES			
Immobilisations corporelles		3 687	3 687	Capital social		549 072 620	549 072 620
Moins : amortissements		(1 106)	(369)	Réserves et primes liées au capital		324	324
				Réserves légales		3 245 327	1 870 822
				Résultats reportés		1 407 327	404 970
		2 581	3 318	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		553 725 598	551 348 736
Immobilisations financières		555 791 048	548 573 048	Résultat de l'exercice		-	-
Moins : Provisions		(1 042 000)	(1 042 000)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION		553 725 598	551 348 736
		554 749 048	547 531 048	PASSIFS			
Total des actifs immobilisés		554 751 629	547 534 366				
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		554 751 629	547 534 366	PASSIFS COURANTS			
ACTIFS COURANTS				Fournisseurs et Comptes rattachés		6 172	29 248
Clients et comptes rattachés		346 037	-	Autres passifs courants		26 073 501	35 792 429
Moins: Provisions		-	-				
		346 037	-	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		26 079 673	35 821 677
Autres Actifs courants		7 797 662	24 397 188	TOTAL DES PASSIFS		26 079 673	35 821 677
Placements et autres actifs financiers		16 500 000	15 000 000	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		597 805 271	587 170 413
Liquidités et équivalents de liquidités		409 943	238 859				
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		25 053 642	39 636 047				
TOTAL DES ACTIFS		597 805 271	587 170 413				



**Etat d'évolution des capitaux propres en tenant compte de la
décision d'affectation du résultat comptable de l'année 2015**

	<i>Capital social</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Autres capitaux propres</i>	<i>Résultats Reportés</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Total</i>
<u>Solde au 31 Décembre 2015 avant affectation du résultat</u>	549 072 620	1 870 822	324	404 970	27 085 130	578 433 866
Affectation résultat 2015 PV AGO du 02/06/2016		1 374 505		1 002 357	(2 376 862)	-
Dividendes à distribuer					(24 708 268)	(24 708 268)
<u>Solde après affectation du résultat</u>	549 072 620	3 245 327	324	1 407 327	0	553 725 598